

Conseil communal du 19 SEPTEMBRE 2017 – CHAMP SUR LAYON

Présents : Jean-Yves RENOY, Bernard DURAND, Marie-Claire GIET, Mickaël BLOT, Joseph BORET, Isabelle CHEVROLLIER, Valérie MILLASSEAU, Floriane ONILLON, Laurent MERIT, Jérôme LOURTILOUX, Christine BENARDEAU, Pierre MILLET.

Excusés : Delphine CESBRON, Benoît DUFOUR, Christophe AVI.

COMMUNE DÉLÉGUÉE DE CHAMP-SUR-LAYON

Jean-Yves RENOY introduit la séance en remerciant les élus de la commission Communication-Animation, Vie culturelle-Tourisme et le personnel technique qui ont contribué à la création du nouveau circuit de randonnée « Coteaux du Layon Sud » (destiné en particulier aux VTT) inauguré le 16 septembre.

BATIMENTS

Salle polyvalente :

- Eclairage de la salle de sports : l'entreprise Thomas a été retenue. L'intervention est demandée pendant les vacances de la Toussaint, sous réserve des délais d'approvisionnement du matériel.
- Panneau d'affichage des scores et du chronomètre : validation du matériel en cours.
- L'entreprise 2APB doit intervenir fin septembre pour la pose de la porte de la chaufferie.
- Remplacement des dalles du plafond de la salle annexe : des devis vont être demandés.

Eglise :

- L'entreprise Perrault est intervenue mi- septembre pour réaliser les travaux de consolidation du poinçon et de renfort de la charpente.
- Vitraux : des devis vont être demandés pour la protection extérieure des vitraux (grillage) sur la partie non restaurée (14 vitraux + 4 lucarnes).

Toilettes publiques de la mairie : les entreprises ont été mandatées ; intervention à programmer.

COMMERCES

La réunion prévue en juillet avec la Chambre de Commerce et d'Industrie a été reportée, la personne qui devait intervenir étant en arrêt de travail. Une nouvelle date a été sollicitée.

VOIRIE

Rue Rabelais : Les finitions ont été réalisées par EUROVIA, le chantier est désormais terminé.

Enfouissement rue des Sorbiers / rue des Charmes : CEGELEC a calé la programmation avec Enedis. Le poteau restant à poser le sera le 12/10. Mise sous tension le 16/10 pour reprendre les branchements à suivre. La date de coupure n'est pas encore arrêtée. Orange a été averti de cette programmation pour prévoir son intervention.

Rue des Frêches - Busage + trottoir : Intervention à programmer (entreprise Rochard).

Parking salle polyvalente : une reprise avec du poussier sera réalisée par les services techniques.

CIMETIERE : La 1^{ère} phase de travaux de reprise des tombes est en voie d'achèvement (une 2^{ème} phase est prévue en 2018). Un devis sera demandé pour l'installation de cavurnes plus grandes que celles actuelles.

URBANISME : Le site acquis par la commune rue du Pineau auprès de la SCPA a été libéré en juillet. Une étude sera lancée prochainement pour en étudier l'aménagement futur. Un local est mis à disposition d'Initiatives Emplois à titre provisoire.

ORDURES MENAGERES :

- A partir de janvier 2018, la collecte des ordures ménagères en porte à porte sera automatisée à l'aide d'un bras latéral installé sur les bennes. Une réunion est prévue le 5 octobre avec le SMITOM pour identifier les emplacements sur les trottoirs permettant la mise en œuvre de ce système.
- Des ordures ménagères sont régulièrement déposées dans les bacs de la salle polyvalente. Il a été rappelé dans la feuille communale d'une part que leur usage était réservé aux utilisateurs de la salle (toute autre utilisation s'apparenterait à du dépôt sauvage susceptible de sanction), d'autre part que les particuliers, en cas de surplus de déchets, pouvaient utiliser les points d'apport volontaires (pour Champ, ceux de Thouarcé installés sur le parking derrière le collège privé) accessibles à l'aide du badge déchetterie (l'information sera renouvelée prochainement).
- Containers à verres : leur emplacement définitif est en cours de finalisation avec le SMITOM.

QUESTIONS DIVERSES

Repas des aînés : Il aura lieu le samedi 21 octobre à la salle annexe.

Temps d'activité périscolaire : Comme l'an passé, les activités sont mises en place avec le centre socio-culturel ; un nouveau coordonnateur intervient pour Champ sur Layon. Une réflexion devra être menée rapidement au sein de Bellevigne-en-Layon, en coordination avec les écoles, sur le maintien des rythmes scolaires actuels ou sur le retour à la semaine de 4 jours.

Téléphonie : Elle a été renouvelée sur l'ensemble des bâtiments communaux de Bellevigne-en-Layon. A cette occasion, la garderie périscolaire et la salle polyvalente de Champ sur Layon ont été équipées d'internet/ wifi.

Immeuble « le clos du Breil » : la mairie a été contactée par le nouvel acheteur, sa destination n'est pas connue à ce jour.

COMMUNE DE BELLEVIGNE-EN-LAYON

SCHEMA DIRECTEUR D'ASSAINISSEMENT

Des campagnes de mesures sont prévues en octobre, puis en mars prochain. Concernant la station de lagunage de Champ sur Layon, des interrogations ont été formulées sur les pics atteints épisodiquement. Faudra-t-il envisager à terme une nouvelle station, éventuellement partagée avec une autre commune ?

COMPTE-RENDUS DE REUNIONS

Syndicat d'eau : La Délégation de Service Public attribuée à VEOLIA par le SMAEP des Eaux de Loire qui dessert Champ sur Layon devrait être prolongé d'un an dans l'attente de la nouvelle organisation des syndicats d'eaux du Maine et Loire. Le rapport annuel sera présenté prochainement en conseil municipal.

Commission Sports :

- Le skate-park de Rablay sur Layon est terminé. Pour 2018, les communes sont invitées à remonter leurs projets éventuels : Champ sur Layon proposera la rénovation de l'aire de jeux du Square.
- Validation en cours des installations qui resteront intercommunales ou qui seront rétrocédés à Bellevigne dans le cadre de la réflexion sur les compétences de la CCLLA.

Social : Une rencontre a eu lieu avec le Directeur de la MDS (Maison Des Solidarités) départementale : la commune ne sera plus rattachée à Doué la Fontaine, mais à Angers Sud.

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES LOIRE-LAYON-AUBANCE (CCLLA)

SERVICES TECHNIQUES

Le travail sur la répartition des compétences entre la CCLLA et les communes se poursuit : organisation, personnel, rôle des agents de proximité, sites techniques, positionnement des élus dans la nouvelle organisation, etc... Les décisions seront prises courant octobre.

Comme indiqué en juillet, la voirie serait une compétence communautaire, les autres activités (espaces, verts, bâtiments, services de proximité) plutôt un service commun. Il est prévu une organisation en 5 secteurs (pour celui qui nous concerne : Bellevigne-en-Layon + Terranjou + Aubigné sur Layon).

SOCIAL

- Action Sociale : travail en cours sur le périmètre de la compétence prise par la CCLLA dans ce domaine et sur le positionnement du centre socio-culturel dans ce nouveau cadre.
- CLIC (Centre Local d'Information et de Coordination) : il est actuellement rattaché à l'Agence Loire en Layon qui disparaît en fin d'année. Réflexion en cours sur son rattachement.

DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE

Un groupe de travail prépare les rencontres emplois 2018.
